

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGOIS & FRERES » en abrégé « A&F »

Siège Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX COMMANDANT
SANON, Lot 1094, Ilot 95

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGOIS & FRERES » en abrégé «
A&F »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSPORT
- LOGISTIQUES
- IMPORT-EXPORT
- ACHATS
- VENTE, NEGOCES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX COMMANDANT
SANON, Lot 1094, Ilot 95

Dirigeant(s) M ANGOUA SERGES ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00748 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10264/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

